

L'ETAT SANITAIRE.

SITUATION STATIONNAIRE.

PEU DE DECES.

Nécessité absolue d'une fumigation générale.

Nouveaux cas jusqu'à six heures du soir, 82. Décès, 6. Nouveaux foyers d'infection, 19. Total des cas jusqu'à date, 1,080.

RAPPORT OFFICIEL.

Le rapport officiel n'est nullement alarmant. Le nombre des cas ne diffère guère de celui de la veille et la mortalité a diminué de moitié.

MEETINGS.

Le Dr Warner annonce les meetings suivants au sujet de la fièvre jaune.

Mardi soir, African Baptist Church, Méridienne et Robertson. Orateurs: Dr Warner, Dabney, Oschner et Callan.

Mercr. soir, Olympia Hall, seizième ward, Carroll. Orateurs: Dr Kohne et O'Hara.

Mercr. soir, Heintz Hall, Phil. et Chippewa, dixième ward; orateurs: Drs Warner, Le Bouc et Oschner, et le professeur Beyer.

Paroles d'espoir. Plusieurs chirurgiens du service des hôpitaux de la marine ont exprimé hier l'opinion que la situation était rassurante.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Arrivée de Dr Guiteras. Le Dr John Guiteras, de l'île de Cuba, ancien attaché au service des hôpitaux de la marine, est arrivé hier à midi de Mobile par train spécial.

Rapport démenté.

La maison de coton Gibert et Clay a reçu hier une dépêche établissant que le Dr Hunter, officier du Bureau de Santé de l'Etat du Mississippi, dément les bruits d'après lesquels il y aurait des cas de fièvre, ou même des cas suspects à Raymond, Mississippi.

Dans les campagnes.

De tous les points infectés on n'a annoncé hier qu'un seul nouveau cas. D'après les avis télégraphiques reçus les quarantaines contre les marchandises s'atténuent et les gens semblent se remettre de leur panique.

On a annoncé hier un cas de fièvre jaune à Lafayette et, sur requête des autorités sanitaires de l'endroit, le chirurgien-expert Guiteras partira ce matin.

De Bon Ami le Dr Thoburn annonce au Dr Souchon que tous les malades de la fièvre jaune sont entrés en convalescence et qu'il n'y a pas de nouveau cas ni de cas suspects.

De Patterson le Dr Tarleton télégraphie à un correspondant qu'il y a eu quarante-six cas jusqu'ici et un décès. Dix-sept malades sont entrés en convalescence; les autres sont en traitement. Le Dr Rudolf a neuf morts et deux italiens à l'hôpital temporaire. Tous vont bien, excepté un.

Les autorités de Monroe ont énergiquement protesté contre les quarantaines établies par Rayville et Delhi, paroisse de Terrebonne et contre le docteur et ont demandé aide au Dr Souchon.

Le président du Bureau de Santé d'Etat a aussitôt donné par télégraphie aux officiers de santé de ces deux endroits l'ordre de se conformer aux règlements prescrits.

Le Bureau de Santé de Shreveport annonce qu'il autorise l'expédition des marchandises de la Nouvelle-Orléans, excepté les fruits et les nouveautés, à condition qu'elles soient fumigées.

Le Dr C. Milo Brady, inspecteur du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, entreprend aujourd'hui une tournée complète de la paroisse de Plaquemines.

Liste des cas de fièvre jaune et des décès.

En dehors de la Nouvelle-Orléans jusqu'au 15 août 1905.

Bowie, paroisse de Lafourche, 1 cas, 1 décès. Bayou Goula, paroisse d'Iberville, 1 cas, 1 décès; 2me cas le 14me jour. Port Barrow, paroisse d'Ascension, 1 cas, 1 décès; 2me cas le 18me jour.

Près du Fort St-Philippe, paroisse de Plaquemines, 1 cas, 1 décès. Plantation Diamond et environs, paroisse de St-Charles, environ 18 cas, 3 décès.

Plantation Réserve et environs, paroisse de St-Jean, environ 12 cas, 2 décès. Près de Wagaman, paroisse de Jefferson, 7 cas, 2 décès.

Moreau City (conté en suite), paroisse de St-Marie, 1 cas. Plantation Vaccaro, paroisse de Plaquemines, 5 cas. Camp de détention de Shreveport, 4 cas.

Lake Providence, paroisse d'East Carroll, 1 cas, 1 décès. Plantation Riverside, paroisse de St-Marie, 5 cas, 2 décès. Plantation Ardoyne, paroisse de Terrebonne, 2 cas, 1 décès.

Camp de détention d'Alexandrie, paroisse de Rapides, 2 cas. Westgrove, paroisse de Jefferson, 2 cas, 2 décès. Plantation Bell, paroisse de Jefferson, 1 cas, 1 décès.

Moreau City (conté en suite), paroisse de St-Marie, 1 cas. Plantation Ardoyne, paroisse de Terrebonne, 2 cas, 1 décès. Camp de détention d'Alexandrie, paroisse de Rapides, 2 cas.

Westgrove, paroisse de Jefferson, 2 cas, 2 décès. Plantation Bell, paroisse de Jefferson, 1 cas, 1 décès. Moreau City (conté en suite), paroisse de St-Marie, 1 cas.

Plantation Ardoyne, paroisse de Terrebonne, 2 cas, 1 décès. Camp de détention d'Alexandrie, paroisse de Rapides, 2 cas. Westgrove, paroisse de Jefferson, 2 cas, 2 décès.

Plantation Bell, paroisse de Jefferson, 1 cas, 1 décès. Moreau City (conté en suite), paroisse de St-Marie, 1 cas. Plantation Ardoyne, paroisse de Terrebonne, 2 cas, 1 décès.

Camp de détention d'Alexandrie, paroisse de Rapides, 2 cas. Westgrove, paroisse de Jefferson, 2 cas, 2 décès. Plantation Bell, paroisse de Jefferson, 1 cas, 1 décès.

Moreau City (conté en suite), paroisse de St-Marie, 1 cas. Plantation Ardoyne, paroisse de Terrebonne, 2 cas, 1 décès. Camp de détention d'Alexandrie, paroisse de Rapides, 2 cas.

Westgrove, paroisse de Jefferson, 2 cas, 2 décès. Plantation Bell, paroisse de Jefferson, 1 cas, 1 décès. Moreau City (conté en suite), paroisse de St-Marie, 1 cas.

roisse de Plaquemines, 4 cas, 1 décès. Latcher, paroisse de St-Jacques, 1 cas. Lafayette, paroisse de Lafayette, 1 cas.

Sans médecins et sans infirmières.

On a annoncé hier au Bureau de Santé d'Etat qu'aucun médecin et qu'aucunes infirmières n'ont été envoyés à Pointe à la Hache pour soigner les fiévreux qui se trouvent à quelques milles de cet endroit, parce qu'il n'y avait à moins de deux milles de maisons pour les abriter.

Argent envoyé de Washington au Dr White.

Le percepteur du port a reçu hier pour mettre à la disposition du Dr White, chirurgien du service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine chargé de la lutte contre la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, une somme de \$25,000 envoyée par le secrétaire du trésor.

Mort de l'avocat Joseph O. Daspit.

L'avocat Joseph O. Daspit est mort hier à 7 h. 30 du matin, à sa résidence, 3424 avenue St-Charles. Cette mort a surpris tous ceux qui connaissent O. Daspit et particulièrement ses confrères du barreau, car il y a peine une semaine il était en parfaite santé.

La maladie qui l'a pris soudainement était ignorée de presque tous, il a vaillamment lutté contre elle, mais elle l'a vaincu.

Joseph O. Daspit était né à Houma, paroisse de Terrebonne il y a trente-quatre ans. C'est là qu'il reçut sa première éducation.

Arrivé à la Nouvelle-Orléans en 1888 il entra au collège Tulane, et en 1893 il sortit de l'université avec le grade de A. B. Il avait été choisi pour faire le discours d'adieu de sa classe. Il entra ensuite à l'école de droit de l'Université Tulane et obtint son diplôme en 1896.

Attaché au cabinet d'avocats de M. M. Clegg et Quintero, il ne tarda pas à attirer l'attention de tous ses confrères. Le juge Clegg le tenait en haute estime.

Sa mère, son père, trois frères et trois sœurs lui survivent. Ils résident tous à la Nouvelle-Orléans.

La parade des ouvriers.

A la suite de la visite d'un comité du Central Trade and Labor Council, qui lui a remis une communication contenant leur plan de célébration du "jour ouvrier" et demandé si les autorités du service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine des Etats Unis n'avaient aucune objection à présenter.

Le Dr White a envoyé hier une réponse dans laquelle il suggère simplement un changement de l'itinéraire des groupes ouvriers qui paraderont. Il propose qu'ils suivent la rue Claiborne pour se rendre de Canal à Esplanade et reviennent par la même rue.

Ils sera ainsi décidé.

Les soldats de la caserne Jackson.

Les soldats, au nombre d'environ 200, qui sont étroitement consignés à la caserne Jackson depuis trois semaines, sortiront aujourd'hui et passeront la journée dehors aux frais du gouvernement.

Ils prendront des cars spéciaux pour la caserne et se rendront à West End, où ils resteront jusqu'à cinq ou six heures du soir. Ceux qui le jour suivant retourneront à la caserne aujourd'hui auront leur jour de récréation vendredi.

Cours de Français.

Les parents soucieux que leurs enfants ne soient pas outre la langue française pendant la fermeture des écoles, apprendront avec satisfaction que le professeur Brabant, le directeur du "Painkiller", donnera des cours de français et de grammaire à son école pendant les vacances.

Le professeur Brabant a constaté la nécessité de la méthode d'enseignement de M. Brabant: elle est d'autant plus appréciée par tous ceux qui font appel à ses précieux conseils qu'ils trouvent auprès de lui un enseignement aussi récréatif qu'utile. S'adresser au No 1400 rue Franklin. 8 août.

Hansmann. Vous attendrez la réponse, une ou deux heures sans doute.

Bien, monsieur. Le soir arriva. Le dîner s'achevait à l'hôtel de Rohaire, lorsque Pierre Dubrenil entra.

L'amoureux d'Angèle était préoccupé. L'absence de mademoiselle de Rohaire, si adroitement qu'on en eût imaginé le prétexte, était pour lui une cause de chagrin à peu près comme l'approche de l'hiver, et une cause de mélancolie pour ceux qui aiment la lumière et le soleil.

Le conseiller lui donna la lettre de la vicomtesse. Aux dernières lignes, le visage de l'amoureux s'illuminait.

Le père s'aperçut de ce changement et son cœur se serra. Comment toutes les joies qu'il se promettait avaient-elles été bouleversées, ses espérances anéanties, la paix de sa maison, son bonheur peut-être, détruits à jamais!

Par qui? Pourquoi? La générale Deville et son seigneur, Angèle et le mystère de sa fuite, Marguerite et le drame dont elle était victime, tous ces rêves imprévus dont son existence était sillonnée n'avaient-ils qu'un auteur, Roland de Lançay, centré dans sa famille pour la séduire et jeter sur sa race honorée jusqu'à la douleur qu'il y

Poudre Dentifrice PARFAITE DU Dr. Lyon.

Nettoie, embellit les dents et purifie l'haleine. Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle. Très agréable pour les touristes.

PRÉPARÉE PAR S. H. Lyon, D.D.S. 712-1-2-3-4

Le testament de l'Archevêque Chapelle.

Le testament de l'archevêque Chapelle, mort mercredi, a été déposé hier à la cour civile de district. Il est ainsi conçu:

Au nom de Dieu. Amen! Ceci est mon dernier testament, écrit, daté et signé de ma main.

Toutes les propriétés foncières et personnelles que je peux posséder à l'heure de ma mort et situées dans l'Etat de la Louisiane, je les lègue au très révérend Edward Fitzgerald, évêque de Little-Rock, Arkansas, au très révérend Edward P. Allen, évêque de Mobile, Alabama, et au très révérend J. M. Laval, mon vicaire général.

Mes propriétés foncières et personnelles situées dans le Territoire du Nouveau-Mexique, je les lègue au très révérend Anthony Fourché, administrateur de l'archidiocèse de Santa-Fé durant la vacance de ce siège.

Toutes mes propriétés foncières et personnelles situées dans le département de la Lozère, France, je les lègue à ma nièce, Joséphine Sougnac. Je nomme mon exécuteur testamentaire, sans cautionnement, ledit J. M. Laval, mon vicaire général.

Et j'écrit et signé de ma propre main, en l'archevêché, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce trentième jour de mars de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-huit (1898).

PLACIDE LOUIS CHAPPELLE, Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Bonne capture.

L'agent Doyle a arrêté hier matin un nommé George Rigger dont les allures lui paraissent plus que suspectes.

Après avoir rôné aux environs des rues Canal et Royale, Rigger s'est dirigé vers le milieu de l'île, et l'agent l'a suivi pour le questionner.

En apercevant l'agent, Rigger a pris la fuite, mais il a été promptement rattrapé à l'angle des rues St Charles et Commune.

George Rigger est un cambrioleur bien connu de la police, et son portait vers le milieu des tripes.

Au cours de l'année dernière il a été arrêté neuf fois. Le recorder Marmouget a condamné Rigger à \$25 d'amende ou 30 jours de prison comme suspect et dangereux, et à une peine égale pour outrage à l'agent qui l'avait arrêté.

Les postes de police en mauvais état.

L'inspecteur de police Whitaker a cru devoir appeler de nouveau l'attention du commissaire des édifices publics Pujol sur l'absolue nécessité de réparer plusieurs postes de police, entre autres le poste du dixième arrondissement.

Dans sa lettre l'inspecteur dit que les réparations qu'il réclame sont urgentes et qu'il désire que le séjour des agents y soit agréable et que les prisonniers qui y sont enfermés temporairement soient installés convenablement.

Il paraît que le poste du dixième arrondissement menace ruine, et qu'il pourrait s'écrouler dans le canal du Nouveau Bassin.

Le département des édifices publics ne s'en est pas occupé malgré les avertissements réitérés de l'inspecteur de police Whitaker.

amener la mort; cette pratique était répétée à différentes reprises.

"Aucun doute à ce sujet. "Il y a là dessous un affreux mystère. "Si tu as besoin de moi, soviens toi que je suis entièrement à ton service. "Ton affectionné, "X"

M. de Rohaire, en proie à une émotion qu'il dissimula par un puissant effort sur lui-même, appela après de lui ses amis de l'Aubette devenus ses alliés, et leur donna le billet.

Ils le lurent ensemble et les yeux de Dominique exprimèrent le sentiment de dégoût qu'il aurait eu à l'aspect d'un reptile venimeux ou d'un monstre. Jérôme demanda au conseiller: "Que faire? "A-tendre et veiller! Justice sera faite! Silence!"

M. de Rohaire pressa dans les siennes les mains vigoureuses des deux frères. Dans un coin du fumeur, Pierre Dubrenil donnait un baiser, profitant de la distraction du maître de la maison et de ses deux convives, un passage de la lettre de Marguerite qui ravivait ses espérances. Les amoureux ont de ces idées qui semblent enfantines et ridicules aux gens d'âge mûr, à la rétrofroidie comme les vieilleries d'un volcan éteint, et que

Accusé de Réception.

Le Rév. P. Scotti, curé de l'église Ste-Marie et chapelain du diocèse, envoie à toutes les personnes qui lui ont adressé des télégrammes de condoléances quand est mort l'archevêque Chapelle, une lettre dans laquelle il les remercie de la part qu'elles ont prise à la douleur causée par la perte de l'illustre prélat.

Le Père Scotti était très dévoué à l'archevêque, qui l'honorait de sa confiance et de son affection. C'est un devoir que remplit le chapelain, mais l'ami y met beaucoup de son cœur, comme on le verra dans cette lettre, où il est rendu un juste hommage aux mérites et aux vertus de celui qui s'en est allé.

Archevêché de la Nouvelle-Orléans, 15 août 1905.

Parmi les nombreux témoignages de douleur sympathique reçus de toutes parts des Etats-Unis et du monde entier à l'occasion de la mort de l'archevêque Chapelle, à l'archevêché et par la famille du défunt, témoignages qui étaient exprimés le respect très grand en lequel était tenu l'archevêque et la haute appréciation de son caractère élevé et de son dévouement à l'Eglise et à l'Etat, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre avec un sentiment de profonde reconnaissance.

Votre très humble serviteur, P. SCOTTI, Chapelain.

Mort subite.

Vers onze heures et demie hier matin, A. G. Bebel un charpentier âgé de 53 ans demeurant, rue Dorgenois près Laharpe est mort subitement alors qu'il travaillait sur la levée au pied de la rue Foucher. Son corps fut transporté à la morgue.

Meurtre.

Un meurtre a été commis hier soir vers huit heures, à l'angle des rues Gasquet et Villier. Albert Verden et Vivian Crump, deux hommes de couleur s'étaient pris de querelle dans l'après-midi et le nommé Verden s'était retiré en disant qu'il reviendrait dans la soirée pour se venger.

A huit heures, il a de nouveau rencontré Crump et l'a attaqué avec un bâton. Ramassant une brique dans la rue Crump l'a jeté sur son adversaire le frappant au-dessus du cœur. Verden est tombé à terre et a expiré avant l'arrivée des étudiants de l'hôpital qui avaient été mandés. Crump a été promptement arrêté.

Amende payée.

M. Robert Denholme, directeur du "City Item", qui avait été condamné lundi par le juge Baker de la cour criminelle de district, à \$50 d'amende ou 30 jours de prison pour publication d'un article diffamatoire, a payé l'amende.

D'après la loi il ne pouvait faire appel du jugement.

Jeunes joueurs pincés.

Six jeunes garçons âgés de 15 à 20 ans, Charles Simon, Edouard Camp, André Perez, Walter Ledien, Joseph Barnes et Joe Polizzi, ont été pincés lundi soir au moment où ils jouaient de l'argent dans le débit de liqueurs que tient Laurence Polizzi, 542 N. Basin.

Les agents Blouin et Jacobs, en bourgeois, sont entrés dans le débit et, après constatation, ont emmené les jeunes au poste.

Hier, le recorder Marmouget a sévèrement réprimandé les six jeunes gens et les a condamnés à \$250 d'amende ou 30 jours de prison chacun.

Polizzi va être poursuivi pour vente de liqueurs à des mineurs et jeu dans son établissement.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Wm G. Coyle vs John G. Woods, confession de jugement \$3,128.75. Successions ouvertes: Ellen Gallard, Jean Baptiste Eichalt, Rév. Placide Louis Chapelle, Mme Géorgina Lugebuhl, Maria Wiedenroth et poste.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Auloin. Comparutions: Thos H. Laroque, meurtre; Wm Johnson, Ferdinand Jones, larcin; Valentine Baptiste, Ed. Johnson, attaque et blessure; Chas Gibbons, vagabondage; H. F. Young, détournement.

Condamnations: Nick Jackson, port d'arme cachée, \$50 d'amende ou 30 jours de prison; Emile Miskiro, menaces, \$50 de caution ou 30 jours de prison; Silas Lavigne, actes de violence, \$25 d'amende ou 60 jours de prison; Lizzie Lewis, blessures, \$10 d'amende ou 30 jours de prison.

Envoyé devant la cour criminelle: Ed. Brooks, vol avec effraction.

Les ardeutes passions de l'amour se troublent plus.

A minuit, seul dans sa chambre, la tête entre ses mains, les yeux fixés sur les photographies d'Angèle et de Marguerite, M. de Rohaire se demandait pour la centième fois:

"Que faire? Que faire? Il se redressa en se rependant: "Tout savoir d'abord et frapper ensuite. A la même heure, renoué dans un angle, sur les coussins d'un sleeping du rapide de Marseille, un voyageur, enveloppé dans un ample pardessus de fourrure, appelait de ses vœux le sommeil qui ne venait pas à lui.

Son visage était sombre et ses yeux pleins de fièvre. C'était le vicomte Roland de Lançay. Le désespoir d'une entreprise avortée, la rage de la défaite, le remords des consciences boursées, ravageaient cette tête admirable, si souvent et si belle, elle n'eût porté le stigmate de plus brillant des gentilshommes le plus odieux des scélérats.

XXVIII

DANS L'ESTEREL

L'existence des fugitives de Belfonds et de Paris était monotone mais tranquille, et les jours



N. F. BILDSTEIN. Une agréable visite.

Il est peu de visites qui nous aient été aussi agréables que celle que nous a faite hier un homme excellent que la maladie retenait loin de nos yeux, mais pas de notre cœur, M. François Bildstein.

Bien cruelle et bien longue a été l'épreuve que vient de traverser M. Bildstein; mais il en a triomphé et c'est une conquête dont se félicitent sa famille, ses amis, nombreux et l'Art, car M. Bildstein possède un remarquable talent de dessinateur et de caricaturiste.

Il est complètement rendu à la santé et reste attaché à l'établissement qui lui doit sa vogue.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Jours. Après-midi.

Bande Militaire de Fischer, Grace Umer, Orford Quartette, Frosini, Chapman & Nelson, Kinodrome.

DECES.

BERTHIER - Décédé à Mexico, Mexique, le 14 août 1905, M. M. BERTHIER, âgé de 63 ans, natif de France et résident de cette ville pendant nombre d'années.

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres



Esnot Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.